



SOCIETE NAUTIQUE DE LA BAIE DE SAINT-MALO

VOILE LEGERE SPORTIVE J 80

- Saison 2018 – 2019 -

Nom :	Prénom :	Partie réservée au secrétariat
Né(e) le : ___/___/___	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Certificat médical <input type="checkbox"/>
Adresse résidence principale :		Questionnaire de santé <input type="checkbox"/>
..... Code postal :		Règlement <input type="checkbox"/>
Ville :	Portable :	Licence 2019 <input type="checkbox"/>
E.mail :	précédent n° licence :	

TARIFS (comprenant la cotisation Snbsm et l'activité à l'année de septembre à juin)

Jeune (-18 ans) Licence 2019 = 29.00 €
Adulte Licence 2019 = 57.00 €

TARIFS J 80 (comprenant la cotisation Snbsm et l'activité à l'année de septembre à juin)

Choix		Entrainement	Licence	Total
	J 80 Adulte	440.00 €	57.00 €	497.00 €
	J 80 (- 25 ans)	280.00 €		
	Etudiant	280.00 €		

Règlement	
<u>Acompte</u> : euros	le : Mode : ESP / CB / CH Banque N°
<u>Solde</u> : euros	le : Règlement à l'ordre de la S.N.B.S.M
TOTAL : Euros	Mode : ESP / CB / CH Banque N°.....

Les régates en compétition restent à la charge de l'équipage (inscription, déplacement, frais de logement et nourriture, frais divers)

Section Sport Boat : snbsm.j80@wanadoo.fr // 06 49 76 51 02

Site de Bon Secours – Tél. : 02 99 40 11 45
snbsm.voilelegere@wanadoo.fr

Site de Rothéneuf – Tél. : 02 99 56 16 33
snbsm.rotheneuf@wanadoo.fr

ATTESTATIONS ET AUTORISATIONS

Je soussigné(e)

Pour les mineurs :

Représentant légal de :

Lien de parenté avec la personne inscrite :

AUTORISE LE MINEUR susnommé à pratiquer les activités de l'école de voile de la SNBSM

1. ATTESTE avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de voile. (Tableau affiché à l'accueil)
Je m'assure de la prise en charge de l'enfant par le responsable en début de cours et à le récupérer à la fin du cours.
2. RECONNAIS avoir pris connaissance des garanties d'assurance liées à la licence enseignement (accueil)
3. RECONNAIS avoir été informé(e) des possibilités de souscription de garanties complémentaires dont les capitaux Invalidités et de décès plus importants. Le détail de ces garanties est présenté sur le lien suivant :
<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/assurances.asp#Contact>
Dans le cas où je désire souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires, je contacte moi-même le groupe MDS au 05.46.41.20.22
4. ATTESTE SUR L'HONNEUR de l'aptitude du pratiquant à :
Soit s'immerger et nager 25 mètres
Soit présenter une attestation écrite attestant la réussite au test suivant à réaliser avec ou sans brassière et constaté par une personne qualifiée :
 - Effectuer un saut dans l'eau et nager sur le ventre pendant vingt mètres.
 - Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes et une sustentation verticale (5 secondes)
 - Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.
5. **oui Je reconnais avoir été informé de présenter un certificat médical établissant l'absence de non contre indication à la pratique de la voile en compétition celui-ci est valable 3 ans pour la délivrance de la licence sportive et m'engage à renseigner le questionnaire de santé chaque année sur ces mêmes années.**
6. AUTORISE toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires en cas d'urgence y compris son transport dans un établissement hospitalier.
7. La S.N.B.S.M décline toute responsabilité en cas de détérioration ou vol de matériel ou effets personnels.
8. L'utilisation par le Club dans le cadre de sa politique de communication (annuaire, Echos du Bajoyer, etc) des photos me concernant. ACCEPTE REFUSE

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM : TELEPHONE :

Fait à, Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :